



## Plateforme de Mobilité vers l'Emploi Carrières-sous-Poissy

*Le projet de mobilité a pour objectif de développer l'insertion professionnelle via une meilleure prise en compte des atouts offerts par la mobilité géographique. La mise en place d'une plateforme de gestion de la mobilité permet d'atteindre cet objectif.*

*La gestion de la mobilité encourage par ailleurs les changements de comportements vis-à-vis des différents modes de transports et s'inscrit dans les politiques de maîtrise des déplacements et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.*

### CONTEXTE

Les diagnostics concertés et posés dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, de son avenant expérimental (dispositif contractuel avec l'Etat) et du Contrat Social de Territoire (dispositif contractuel avec le Département), ont très clairement identifié l'absence de mobilité géographique comme un frein à l'emploi et dans certains cas comme « le dernier frein à l'emploi ».

On relève un nombre important de demandeurs d'emploi handicapés par la double contrainte d'une couverture de transport en commun insuffisante et d'une inadéquation des horaires de transports. Ce constat justifie une action pérenne de la CA2RS en faveur de ce public, en particulier celui domicilié dans les zones urbaines sensibles.

### OBJECTIFS

La plateforme de mobilité a pour finalités de lever le dernier frein à l'emploi de demandeurs d'emploi handicapés par la double contrainte d'une couverture de transport en commun insuffisante et d'une inadéquation des horaires de transports.

### ACTIONS

Les services proposés par la plateforme soutiennent l'usage autonome et optimisé des offres de transport en commun déjà existantes mais aussi les nouveaux services développés tels la location de quadricycles électriques. L'objectif est que les nouveaux services ne soient pas utilisés au détriment et en concurrence des transports en commun.

L'action de la plateforme commence avec la phase de sélection et se termine lorsque le demandeur d'emploi a adopté une solution de mobilité pérenne.

Deux types de services sont mis en œuvre :

1 – Une orientation pédagogique comportant :

- Une prospection et compilation de l'information multimodale couvrant l'ensemble des offres de transports du territoire.
- Une sensibilisation des usagers aux alternatives à la voiture individuelle.
- Un conseil en mobilité à partir d'un diagnostic personnalisé.
- Un accompagnement pédagogique en continu du participant en situation professionnelle pour assurer sa mobilité pérenne.

2 – Le recours aux services de location financièrement plus accessibles : offre de location de quadricycles électriques, offre de location de vélos et vélos électriques et appui au montage de dossier de financement.

### RESULTATS

La plateforme mobilité permet la levée d'un frein périphérique à l'emploi (financement d'un permis de conduire, obtention d'un micro-crédit pour l'acquisition d'un véhicule, meilleur usage des transports en commun...).

20 participants ont bénéficié d'un financement de permis ou d'autres solutions de mobilité (sans pour autant avoir eu accès à un emploi), 40 participants ont bénéficié d'un accès direct à l'emploi ou à une formation et 20 participants ont continué à être accompagnés soit par la conseillère mobilité soit par les prescripteurs de l'emploi.

### POSITIONNEMENT

Dispositif 1 : Favoriser l'insertion des yvelinois par la levée des freins aux parcours

### FINANCEMENT

Coût global du projet : 175 000 €

Subvention FSE : 83 000 €

### NOMBRE DE PARTICIPANTS : 80

### CONTACT

Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine  
100 avenue Vanderbilt -78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

Tél : 06.68.94.34.46

Contact : Amine BENCHIKH (a.benchikh@agglo2rs.fr)

Site internet : <http://www.agglo2rivesdeseine.fr>

